

*Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne*

- VU Le Code de l'Éducation,
- VU Les statuts de l'IUTL adoptés par le conseil d'administration de l'université en date du 30 novembre 1998,
- VU L'arrêté de nomination du directeur de l'Institut Universitaire du Temps Libre (IUTL) par le Président de l'Université, en date du 24 septembre 2012,

ARRETE

Article unique : Monsieur Patrick DEMOUY, Professeur à l'UFR des Lettres et Sciences Humaines, est nommé directeur par intérim de l'Institut Universitaire du Temps Libre de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, du 1^{er} juillet 2016 au 31 août 2016.

Fait à Reims, le 30 juin 2016



(Signature)
Guillaume GELLÉ

